

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

#### 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

##### ÉQUIPEMENT INSTITUTIONNELS OU ADMINISTRATIFS

Les mairies des communes jouent un rôle proximitaire dans l'offre de services administratifs sur la CCFG. De même, en matière de lutte contre l'incendie et de secours, la CCFG compte : un « centre de secours » situé à Bonneville, quatre « centres de première intervention », localisés à Vougy, Ayze, Petit Bornand, Marignier.

Par ailleurs, l'essentiel des équipements institutionnels ou administratifs recevant du public sont localisés sur Bonneville :

- **SOUS-PRÉFECTURE,**
- **PALAIS DE JUSTICE :** Tribunal d'Instance, Tribunal de Grande Instance (comptant également un tribunal pour enfants), Conseil des Prud'hommes,
- **HÔTEL DES FINANCES** (Trésorerie et centre des impôts),
- **MAISON D'ARRÊT,**
- **GENDARMERIE,** Gendarmerie autoroute, brigade cynophile,
- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE,**
- **SERVICES DU CADASTRE ET CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS,**
- **SERVICES DE LA CCFG**
- **ÉCOLE DE FORMATION DES MAÎTRES -** Université Joseph Fourier de Grenoble (ex « I.U.F.M. »),
- **RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE BONNEVILLE.**

Marignier compte également deux équipements institutionnels : brigade de gendarmerie (secteurs Thyez, Mont-Saxonnex, Vougy et Marignier), centre d'action médico-sociales, ainsi qu'un bureau de poste. Différents projets sont envisagés (*Tableau 48, page 97*).

##### SYNTHÈSE ET ENJEUX

En ce qui concerne les équipements « institutionnels », le territoire de la CCFG se caractérise par :

- Un **NIVEAU D'ÉQUIPEMENT CONSÉQUENT** et cohérent avec l'échelle du territoire du SCOT.
- Une **CONCENTRATION DES ÉQUIPEMENTS** sur Bonneville, reflet de son rôle de Sous-préfecture de l'arrondissement **ET UN RÔLE DE CENTRALITÉ**, de dimension moindre, pour Marignier.
- Une **CONNOTATION « JURIDICTIONNELLE »** de Bonneville.

La spécificité « administrative » de Bonneville est une composante importante de sa centralité et son identité. A ce titre, elle mérite d'être maintenue, voire d'être confortée.

##### CONCLUSION

##### EQUIPEMENTS LIES AU SECTEUR « ENFANCE JEUNESSE » (0-18 ANS)

DOMAINE	AUTORITÉ COMPÉTENTE
Ecoles maternelles ou primaires	Communes
Collège	Conseil Général
Lycées	Région Rhône-Alpes
Parascolaire	CCFG

TABLEAU 47 - RÉPARTITION DES COMPÉTENCES SUR LE SECTEUR « ENFANCE-JEUNESSE »

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

	PORTEUR DU PROJET	REMARQUES ET ÉCHÉANCE DE RÉALISATION*
Agrandissement et rénovation du centre pénitentiaire de Bonneville	Etat	En cours de réalisation
Réalisation d'un équipement institutionnel (exemple : projet de Centre Educatif Fermé) sur la commune de Bonneville	Etat	Moyen terme
Création d'un nouveau centre de secours pompiers à Bonneville	SDIS	achevé en 2009
Implantation à AYZE du Centre Technique chargé de la gestion des routes départementales	Conseil Général	Court terme
Réalisation d'une hélistation Z.A.C. de Bordets 2	CCFG	Moyen terme
Reconstruction du Siège ATMB et de son centre d'entretien (Bonneville)	ATMB	Moyen terme
Déplacement du parc matériel du Centre d'Exploitation des Routes (zone des Iles) vers la ZA des Lacs (AIZE).	Conseil Général	Court terme
Agrandissement de la mairie d'AIZE, par réinvestissement des locaux libérés par l'école primaire.	Commune	Court terme
Agrandissement de la mairie de Contamine sur Arve (amélioration de l'état civil en phasage avec ouverture de l'hôpital)	Commune	Court terme
Amélioration des locaux de la mairie de Bonneville et de la communauté de communes.	Commune et CCFG	Moyen terme
Déménagement du service « Entreprises » de la Poste de Bonneville (vers AIZE). Réorganisation du service « Grand public » en centre-ville de Bonneville.	La Poste	Court terme
Réalisation d'un crématorium à Bonneville	Commune	Court / Moyen terme
Réalisation d'un centre de secours à Marignier	SDIS	Court / Moyen terme

**TABLEAU 48 - LES PROJETS EN COURS DE RÉALISATION OU PRÉVUS CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS INSTITUTIONNELS OU ADMINISTRATIFS**

\* Court terme : horizon 5 ans. Moyen terme : horizon 10 ans. Long terme : horizon à plus de 10 ans.

#### ENSEIGNEMENTS DU PREMIER DEGRÉ

En matière d'enseignement du premier degré (maternelle et primaire), environ 2 500 élèves se répartissent dans 17 établissements et 115 classes (Tableau 49, page 99).

L'offre en direction du secteur « enfance-jeunesse » est complétée par les équipements intercommunaux suivants, localisés à Bonneville et Marignier :

- Sur Bonneville :

- Une « Maison de l'enfant », regroupant une crèche (40 agréments permettant l'accueil de 65 enfants) ; un Relais Assistante Maternelle, coordonnant l'offre de 115 assistantes maternelles ; un restaurant scolaire dis-

tribuant 450 repas par jour, dont 80 sont assurés sur le site de restauration du collège depuis la rentrée 2007. Entre 33 % (en moyenne) et 47 % (en pointe) des enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire utilisent la restauration scolaire. Cette forte demande reflète notamment la forte activité des habitants de la CCFG.

- Un Centre de Loisirs Sans Hébergement : 130 enfants sont accueillis chaque mercredi, ainsi que 60 à 250 enfants par jour durant les vacances (les pics de fréquentation se situant durant l'été).
- Une halte garderie.
- Une micro-crèche.

## III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

### 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

- Sur Marignier :

- Un restaurant scolaire pour les écoles du centre (capacité d'accueil de 120 couverts).
- Une garderie périscolaire.
- Un Relais Assistantes Maternelles.
- Un Centre de Loisirs Sans Hébergement.

La Communauté de Communes compte également un « service jeunesse », avec des locaux à Bonneville et Marignier. Il propose des animations tout au long de l'année pour les jeunes de 11 à 18 ans afin de leur permettre d'échanger, de se rencontrer et de se divertir.

Une « maison des parents » (service d'aide à la parentalité) a été mise en place à Bonneville en 2009.

Enfin, il convient de signaler l'ouverture d'un IME (Institut Médico-Educatif) sur Bonneville en 2009.

#### **ENSEIGNEMENTS DU SECOND DEGRÉ**

Les établissements d'enseignement du second degré existants sur la CCFG accueillent environ 2 800 élèves :

- **COLLÈGE SAMIVEL** à Bonneville, accueillant environ 590 élèves. Par ailleurs, le **COLLÈGE DE SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY** accueille les enfants du Petit Bornand et d'une partie de Bonneville (Bois Jolivet).
- **COLLÈGE CAMILLE CLAUDEL** à Marignier, accueillant environ 650 élèves,
- **LYCÉE GUILLAUME FICHET** à Bonneville, accueillant environ 975 élèves,
- **LYCÉE HÔTELIER FRANÇOIS BISE** à Bonneville, accueillant environ 330 élèves,

- **LYCÉE AGRICOLE** de Contamine sur Arve, accueillant environ 260 élèves.

Compte-tenu de la nécessité de répondre à une demande croissante et de la saturation de certains équipements, la CCFG s'inscrit dans une démarche d'anticipation en terme de restauration scolaire et d'équipements petite enfance (*Tableau 50, page 99*).

#### **SYNTHÈSE ET ENJEUX**

Dans les domaines scolaires et parascolaires, les équipements récents et les projets existants sur la CCFG témoignent notamment de la croissance des besoins, due à l'évolution démographique rapide qu'a connue la CCFG ces dernières années, à la typologie de la population, fortement demandeuse de services d'accompagnement des ménages dans leur vie quotidienne et active (garde des enfants, restauration scolaire...).

Dans le cadre du SCOT, il conviendra d'anticiper afin d'évaluer les effets de l'urbanisation future sur les équipements existants ou prévus.

#### **CONCLUSION**

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

		NOMBRES DE CLASSES À LA RENTRÉE 2009/2010	REMARQUES
AYZE		Maternelle et élémentaire : 7 classes	Une marge de manœuvre d'une classe est prévue dans la nouvelle école primaire. La réalisation d'une éventuelle école maternelle est également possible sur le même site.
BONNEVILLE	GRUPE SCOLAIRE DU BOUCHET	Maternelle et élémentaire : 6 classes	-
	GRUPE SCOLAIRE DES ÎLES	Maternelle et élémentaire : 11 classes	Les locaux permettent l'accueil d'une classe maternelle supplémentaire
	ECOLE DU BOIS JOLIVET	Maternelle et élémentaire : 16 classes	Les locaux permettent l'accueil d'une classe maternelle supplémentaire
	ECOLE DU CENTRE	Elémentaire : 4 classes	Les locaux permettent l'accueil d'une classe élémentaire supplémentaire
	ECOLE DES CHAMPEYS	Elémentaire : 5 classes	-
	ECOLE DE DESSY	Maternelle et élémentaire : 4 classes	-
	ECOLE DE PONTCHY	Elémentaire : 3 classes	-
	ECOLE DE THUET	Maternelle et élémentaire : 6 classes	-
	ECOLE MARIA SALIN	Maternelle : 3 classes	-
BRISON		Maternelle et élémentaire : 3 classes	-
CONTAMINE SUR ARVE		Maternelle et élémentaire : 7 classes	Des réflexions sont en cours sur un projet d'extension de l'école (2 classes).
MARIGNIER	ECOLE DU CENTRE	Maternelle et élémentaire : 15 classes	-
	ECOLE PIERRE GRIPARI	Maternelle et élémentaire : 9 classes	-
	ECOLE DU GRIFFRE	Maternelle et élémentaire : 3 classes	-
PETIT BORNAND LES GLIÈRES		Maternelle et élémentaire : 5 classes	Extension de l'école en cours. Cela va notamment augmenter la capacité d'accueil par classe.
VOUGY		Maternelle et élémentaire : 8 classes	Potential de classes supplémentaires par réaménagement de l'école primaire. De plus, il existe une capacité d'accueil d'élèves supplémentaires dans les classes de maternelle.

**TABLEAU 49 - NOMBRE DE CLASSES SUR LES COMMUNE DE LA CCFG POUR LA RENTRÉE 2007-2008**

Source : site internet de l'inspection académique et communes de la CCFG

	PORTEUR DU PROJET	REMARQUES ET ÉCHÉANCE DE RÉALISATION*
EQUIPEMENT EN MATIÈRE DE RESTAURATION SCOLAIRE DES COMMUNES D'AYZE, BRISON, CONTAMINE-SUR-ARVE, PETIT-BORNAND ET VOUGY ET CONFORTÈMENT DE L'ÉQUIPEMENT PRINCIPAL DE BONNEVILLE.	CCFG	Court et moyen terme
EQUIPEMENT ENFANCE À PRÉVOIR EN RIVE GAUCHE DE L'ARVE.	CCFG	Long terme

**TABLEAU 50 - PROJETS D'ÉQUIPEMENTS PRÉVUS CONCERNANT LE SECTEUR « ENFANCE-JEUNESSE »**

\* Court terme : horizon 5 ans. Moyen terme : horizon 10 ans. Long terme : horizon à plus de 10 ans.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

#### 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

##### ÉQUIPEMENTS LIES AU SOIN, A LA SANTE, AU HANDICAP OU AUX PERSONNES AGEES

Les équipements existants sur la CCFG sont localisés sur Bonneville et Marignier :

- Hôpital (unité Bonnevilloise du CHIAB - Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse Bonneville).
- Maison de retraite de Bonneville (rattachée administrativement au C.H.I.A.B.) et EPHAD Marignier-Thyez.
- Centre d'accueil de soins de suite Martel de Janville.
- Deux antennes de l'Etablissement Public de Santé Mentale de la vallée de l'Arve (La Roche sur Foron) : centre Médico-Psychologique Adultes, centre Médico-Psychologique Infanto-juvénile.
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT, nouvelle dénomination des Centres d'Aide par le Travail), foyer d'hébergement des travailleurs handicapés, restaurant collectif.

En terme de projets, la construction du nouveau Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse Bonneville est en cours à Contamine sur Arve, de même que l'ouverture d'un centre d'accueil de jour

##### SYNTHÈSE ET ENJEUX

L'ouverture du nouvel hôpital à Contamine sur Arve, et la libération du site actuellement occupé à Bonneville, ouvrent les enjeux suivants à l'échelle du S.Co.T. :

L'**ACCOMPAGNEMENT** de l'implantation du nouvel hôpital, en terme de gestion des déplacements, de développement économique induit, de besoins en logements générés.

La **RÉUTILISATION** des emprises existantes à Bonneville : quelle vocation future pour ce site présentant un intérêt stratégique par sa localisation en entrée et en continuité du centre-ville ?

##### CONCLUSION

pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer à Vougy (Tableau 51, page 100).

	PORTEUR DU PROJET	REMARQUES ET ÉCHÉANCE DE RÉALISATION*
RÉHABILITATION DE LA MAISON DE RETRAITE DE BONNEVILLE.	Conseil Général	En cours
RÉALISATION D'UN CENTRE DE JOUR POUR L'ACCUEIL DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER, À VOUGY	CCFG / association	En cours
OUVERTURE DU NOUVEL HÔPITAL À CONTAMINE SUR ARVE ET DÉMÉNAGEMENT DE L'HÔPITAL DE BONNEVILLE.	C.H.I.A.B.	2012

TABLEAU 51 - PROJETS EN COURS DE RÉALISATION OU PRÉVUS CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS DE SOINS, SANTÉ, HANDICAP OU À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

### LES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS, OU LIES AU SPORT, AUX LOISIRS ET AU TOURISME

#### SOCIOCULTURELS

Les équipements socioculturels de la CCFG peuvent être classés en plusieurs catégories :

#### - Les SALLES DE SPECTACLES OU PERMETTANT LA TENUE D'ÉVÈNEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS :

- Sc'art à B (Bonneville) : possibilité de 200 places assises.
- Agora (Bonneville) : équipement événementiel à dominante culturelle. Possibilité de 400 places assises.
- Salles polyvalentes de Brison, Contamine-sur-Arve et des Vernays à Vougy.
- Espace animation et salle Ballaloud à Marignier.
- Foyer rural du Petit Bornand et foyer de ski de fond à Brison (plateau de Solaison).

- Les locaux permettant l'**ACCUEIL D'ANIMATIONS** socioculturelles : Sc'art à B (Bonneville), abritant l'Office de la Culture et de l'Animation.

- **LES BIBLIOTHÈQUES** associatives ou municipales (sur chaque commune) et **LA MÉDIATHÈQUE** intercommunale, ouverte à Bonneville en 2009.

- Accès et formation aux **TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION ET INTERNET** : espace public numérique « cyberbase »

Par ailleurs, plusieurs sites patrimoniaux peuvent ou pourront avoir une vocation socioculturelle (cf équipements culturels et historiques).

#### SPORT, LOISIRS, TOURISME

En ce qui concerne les équipements liés au sport, aux loisirs ou au tourisme, on trouve sur la CCFG des équipements orientés spécifiquement sur la **PRATIQUE SPORTIVE** :

- Ayze : 2 terrains de football, 1 terrain multisports de proximité.
- Bonneville : centre sportif Pierre Brifod (gymnase, terrains de sports, piste d'athlétisme synthétique, dojo), centre sportif Pierre Fallion (gymnase avec tribune offrant 250 places assises, terrains de sports), stade de la Foulaz, courts de tennis et tennis couverts, terrain multisports de proximité, stand de tir, skate-park, centre équestre...
- Marignier : terrains de football et de tennis, boulodrome, agospace.
- Petit Bornand les Glières : terrain de football, courts de tennis.
- Vougy : terrains de sport, courts de tennis.
- Contamine sur Arve : terrain multisports de proximité.
- Brison : terrain de foot, terrain multisports de proximité.



D'autres équipements ou des lieux permettant une pratique sportive, existants ou en projet (*Tableau 52, page 102*) ont une connotation « **GRAND PUBLIC** » pour **LES LOISIRS ET LA PROMENADE** :

- Piste cyclable Ayze / Marignier (élément d'une future « voie verte » An-nemasse / Saint-Gervais),

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

#### 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

- Base de loisirs du lac de Motte Longue (Bonneviller),
- Cheminements piétons et V.T.T. en bord d'Arve (cheminement « Léman / Mont-Blanc » du SM3A, en cours de constitution),
- Nombreux itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R), ainsi qu'en GR (96) sur tout le territoire : permettant des pratiques multiples en été (marche à pied, VTT, cheval, ...) mais également en hiver (ski de fond, raquettes...) notamment à Brison (Solaison) et Le Petit Bornand (plateau des Glières).
- Rivières et plans d'eau permettant l'exercice de la pêche et la découverte des environnements humides (zone humide et lac d'Anterne à Vougy, éco-pole-pisciculture du Mont-Blanc...).

Des équipements à connotation **CULTURELLE** et/ou **HISTORIQUE** :

- Musée de la résistance (Bonneviller),
- Monument commémoratif de la résistance des Glières (Petit Bornand les Glières),

#### SYNTHÈSE ET ENJEUX

En matière socioculturelle comme d'équipements sportifs, la CCFG propose une offre importante au regard de sa population. L'attractivité de cette offre dépasse probablement le cadre de la CCFG. Elle conforte donc la CCFG dans son rôle de « centralité » à l'échelle de la vallée de l'Arve et de l'agglomération franco valdo genevoise. Ce rôle étant important dans le cadre de la **STRUCTURATION DU TERRITOIRE** du Nord de la Haute-Savoie, il est nécessaire que le SCOT puisse permettre et encourager l'implantation de tous les équipements permettant de renforcer cette « **CENTRALITÉ** ».

En matière de **LOISIRS ET DE TOURISME**, l'offre sur la CCFG s'inscrit essentiellement en extérieur et principalement hors de la ville centre. Les projets en cours (piscine, éco-pôle, voie verte...) vont dans le sens d'un renforcement de l'intérêt et de la qualité du territoire. Tout aménagement ou équipement permettant encore le **DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ DE VIE** de la population (loisirs de proximité) ou de **L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE** (courts séjours, tourisme de proximité) est à encourager.

#### CONCLUSION

	PORTEUR DU PROJET	REMARQUES ET ÉCHÉANCE DE RÉALISATION*
RÉALISATION D'UNE PISCINE COUVERTE INTERCOMMUNALE À AYZE	CCFG	Court terme
VALORISATION ZONE HUMIDE DU BOIS D'AVAZ	CCFG	Moyen terme
EQUIPEMENT SPORTIF DANS LE SECTEUR DES PRÉS PARIS À MARIGNIER	Commune	Court / Moyen terme
RÉALISATION D'UN « ÉCO PÔLE » EN BORDURE DE L'ARVE (SAINT-PIERRE-EN FAUCIGNY ET BONNEVILLE) : ÉQUIPEMENT À VOCATION DE SENSIBILISATION AUX MILIEUX NATURELS, DE PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE CEUX-CI ET D'INFORMATION SUR L'ARVE.	SM3A	Moyen terme
POURSUITE DE LA RÉALISATION DE LA « VOIE VERTE » ANNEMASSE / SAINT-GERVAIS	Conseil Général	Court et moyen terme
POURSUITE DE LA RÉALISATION DU « CHEMINEMENT LÉMAN / MONT-BLANC »	SM3A	Court et moyen terme
MESURES DE SAUVEGARDE ET DE SÉCURISATION DU CHÂTEAU BONNEVILLE	Commune de Bonneville	Court et moyen terme
RÉFLEXION EN COURS : VALORISATION DE LA « GRANDE MAISON » À CONTAMINE : PATRIMOINE CONSTITUÉ D'UNE CHAPELLE ET DE FRESQUES D'INTÉRÊT HISTORIQUE.	Commune et CCFG	Moyen terme

TABLEAU 52 - PROJETS PRÉVUS OU EN COURS DE RÉALISATION CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

\* Court terme : horizon 5 ans. Moyen terme : horizon 10 ans. Long terme : horizon à plus de 10 ans.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS

### LES EQUIPEMENTS EN MATIERE DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

La régie municipale GAZ ET ELECTRICITE DE BONNEVILLE a déployé plusieurs réseaux câble Très Haut Débit afin de répondre aux besoins d'application des communications électroniques pour les 15 années à venir : 60 fibres optiques totalisant 13820 ml sur 2 boucles, ainsi que 600 ml de branchement et une salle d'hébergement – qui sera connectée au backbone genevois - contenant 15 baies serveurs en réseau câblé sur Bonneville ; En 2010, 4 baies sont utilisés par des entreprises pour la sécurisation de leurs données informatiques.

Elle assure le suivi des infrastructures, sur lesquelles les entreprises et professionnels intéressés du territoire peuvent venir se

raccorder, les offres vers ces clients étant portées par des opérateurs privés.

Par ailleurs, ont été déployées :

- 72 fibres optiques sur 1600 ml et 300 ml de branchement à Marignier (zone industrielle des Prés Paris couverte rue des techniques),
- 72 fibres optiques sur 18100 ml à Contamine sur Arve, dont le secteur de Findrol et de l'hôpital.

Les communes de la CCFG ont souhaité étudier l'opportunité de la prise de compétence « aménagement numérique du territoire » afin de déployer un réseau à très haut débit à destination des professionnels et des particuliers, complémentaire au schéma départemental mis en œuvre par le SYANE.

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

### LE CONTEXTE ET LA DEMANDE

#### UN PROFIL PLUS OU MOINS « RESIDENTIEL » OU DE POLE D'EMPLOI DES COMMUNES

Bonneville joue, en plus de son rôle de pôle de logements et d'équipements, le rôle de pôle d'emploi principal de la CCFG.

Marignier et Vougy sont également des pôles d'emplois importants. L'ouverture prochaine du nouvel hôpital (de l'ordre de 1500 emplois) confèrera de plus un rôle de pôle d'emploi à la commune de Contamine sur Arve. Dans son ensemble, la CCFG présente la qualité d'un équilibre entre emplois et actifs. (Tableau 53, page 103).

	NOMBRE D'ACTIFS AYANT UN EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOIS	POURCENTAGE DES EMPLOIS CCFG	RATIO EMPLOIS / ACTIFS
Ayze	917	393	3,4%	0,4
Bonneville	4784	6194	54,2%	1,3
Brisson	221	51	0,4%	0,2
Contamine sur Arve	721	684	6,0%	0,9
Marignier	3091	2588	22,6%	0,8
Petit Bornand les Glières	532	252	2,2%	0,5
Vougy	650	1274	11,1%	2,0
<b>CCFG</b>	<b>10916</b>	<b>11436</b>	<b>100 %</b>	<b>1,0</b>

TABLEAU 53 - NOMBRE D'ACTIFS ET D'EMPLOIS PAR COMMUNES, SUR LE TERRITOIRE DE LA CCFG

Source : INSEE 2006

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

#### LE FONCTIONNEMENT DES DÉPLACEMENTS A L'ÉCHELLE DU « BASSIN DE VIE » DE LA VALLEE DE L'ARVE

L'analyse menée à l'échelle du Contrat de Développement Rhône Alpes (CDRA) du Faucigny, en 2008 (*Figure 27 et Figure 26, page 105*), a montrée qu'une concentration des flux existe autour des trois pôles urbains de la Roche sur Foron, Bonneville et Cluses. Néanmoins, des flux « interpôles » existent également, ainsi que des déplacements vers l'extérieur du périmètre (Suisse notamment).

Par ailleurs, les déplacements domicile-travail à l'intérieur du périmètre du CDRA se font sur de faibles distances (5,6 km en moyenne). 43% des déplacements sont réalisés sur une distance de moins de 3km et 85% sur une distance de moins de 10km.

#### PROFIL DES COMMUNES DE LA CCFG

Sur la base des éléments sur les déplacements domicile / travail issus du recensement INSEE de 2006 (*Tableau 54, page 104*) :

- Dans toutes les communes, la part des actifs travaillant hors de la commune de résidence est supérieure à celle des actifs travaillant sur la commune de résidence.

- C'est à Bonneville que la part des actifs travaillant sur la commune est la plus élevée (40 %). Elle varie sur les autres communes entre 15 et 27 %.

- Au regard des flux vers d'autres communes concernant de plus de 100 personnes (seuls pour lesquels l'information est disponible), on observe :

- Que ces flux de plus de 100 personnes ne constituent pas la grande majorité des flux : il y a donc un certain éclatement des déplacements.
- Des interactions entre les communes de la CCFG et des territoires voisins (Saint Pierre en Faucigny, La Roche sur Foron, Thyez, Marnaz, Scionzier, Cluses, Annemasse, Genève).

#### L'USAGE DES MODES DE TRANSPORTS SUR LES TRAJETS DOMICILE / TRAVAIL

On observe (*Tableau 55, page 105*) une domination de l'usage de la voiture qui représente, pour les actifs de la CCFG, 84 % des déplacements domicile / travail en moyenne.

C'est à AYZE que cette tendance est la plus développée (96 %), alors qu'à Bonneville, le taux tombe à 77 %, au profit notamment de la marche à pied et des deux roues (17 % en cumulé).

	AYZE	BONNEVILLE	BRISON	CONTAMINE	MARIGNIER	PETIT BORNAND	VOUGY
Nombre d'actifs en 2006	917	4777	221	720	3091	531	649
Actifs travaillant sur la commune	15,4 %	40,3 %	17,8 %	18,6 %	26,8 %	24,9 %	21,7 %
Actifs travaillant hors de la commune	84,6 %	59,7 %	82,2 %	81,4 %	73,2 %	75,1 %	78,3 %
Lieu de destination des actifs travaillant hors de la commune et nombre d'actifs (NB : seul le détail pour les flux supérieurs à 100 est disponible)	Bonneville (204) Genève (105)	Genève (362) St-Pierre-en-Faucigny (362) Cluses (288) La Rooche sur Foron (204) Marignier (196) Annemasse (115) Ayzé (108)	Pas de flux supérieurs à 100 personnes	Genève (159)	Cluses (562) Thyez (410) Scionzier (217) Marnaz (197) Bonneville (184) Genève (103)	Pas de flux supérieurs à 100 personnes	Pas de flux supérieurs à 100 personnes

TABLEAU 54 - LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE LA CCFG, PAR COMMUNE

Sources : INSEE, recensement 2006

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

	PAS DE TRANSPORT	MARCHE À PIED	2 ROUES	VOITURE	TRANSPORT EN COMMUN
Ayze	1 %	0%	1%	96%	1%
Bonneville	5%	13%	4%	77%	1%
Brison	3%	9%	0%	88%	0%
Contamine sur Arve	3%	7%	2%	87%	1%
Marignier	2%	5%	2%	90%	0%
Petit Bornand	4%	6%	2%	88%	0%
Vougy	4%	6%	5%	85%	0%

TABLEAU 55 - MODES DE TRANSPORTS SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Source : INSEE, recensement 2006

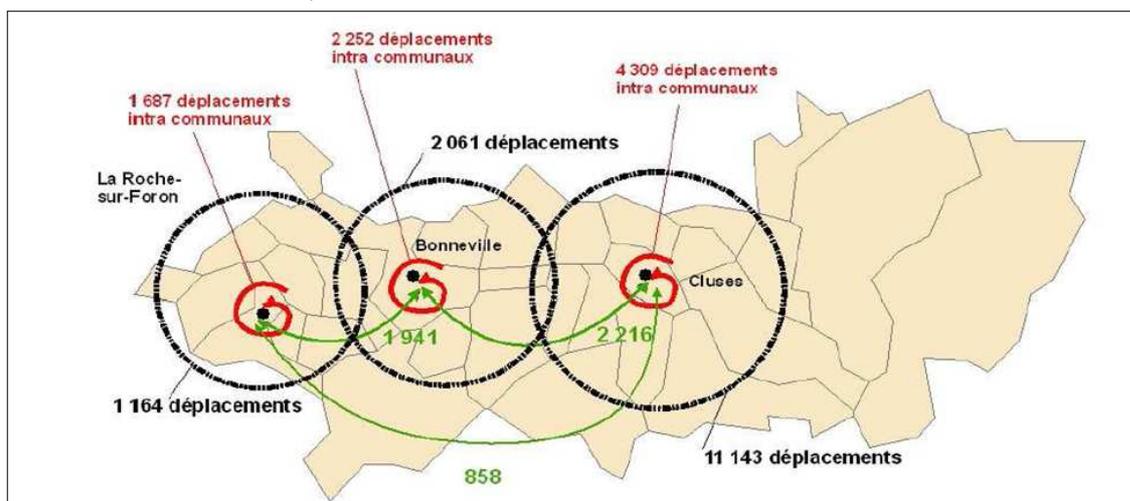


FIGURE 27 – STRUCTURE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL, TOUS MODES DE DÉPLACEMENTS CONFONDUS

Source : INSEE RGP 1999- Etude de déplacements sur le périmètre du CDRA du Faucigny, MVA consultancy 2008, Région Rhône Alpes, CG74, Etat

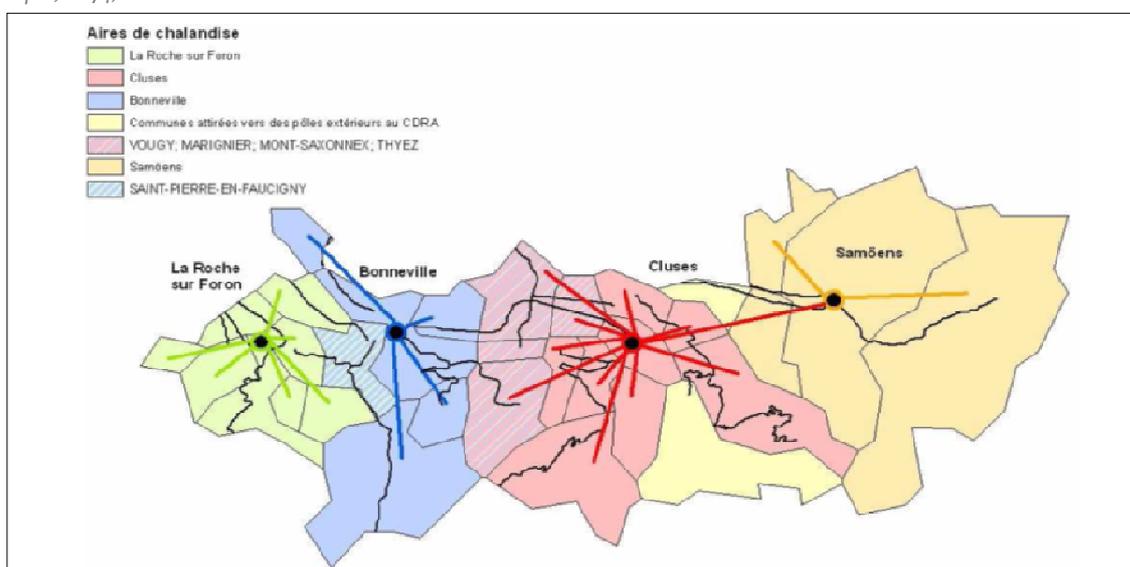


FIGURE 26 - STRUCTURE DES DÉPLACEMENTS POUR D'AUTRES MOTIFS, TOUS MODES DE DÉPLACEMENTS CONFONDUS

Source : INSEE RGP 1999- Etude de déplacements sur le périmètre du CDRA du Faucigny, MVA consultancy 2008, Région Rhône Alpes, CG74, Etat

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

Si les liaisons domicile / travail constituent une part importante des flux de transport, d'autres types de déplacements concernent également le territoire de la CCFG :

- Les trafics « d'échange », notamment avec Bonneville, pour les achats, les démarches administratives, les visites (hôpital...), les études, les loisirs...
- Les flux de transit de différentes natures :
  - Transit **ROUTIER INTERNATIONAL** en provenance ou en direction de la Suisse ou de l'Italie,
  - Transit constitué par les **FLUX EN DIRECTION DES STATIONS** (stations des Aravis, des Portes du Soleil, du Grand Massif, du Pays du Mont Blanc).

Transit lié aux **DÉPLACEMENTS DOMICILE / TRAVAIL**, depuis ou vers d'autres secteurs du département (aire urbaine d'Annecy, de Cluses ou d'Annemasse ; Suisse).

#### LE RESEAU DE VOIRIE

##### STRUCTURE

L'armature principale de desserte est constituée 5 axes principaux, supportant des trafics divers : A 40, RD 1203, RD 1205, RD 19 RD26, RD6, RD 12, RD 186. Bonneville se caractérise par son positionnement aux carrefours de trois routes départementales majeures (*Figure 28, page 106*).

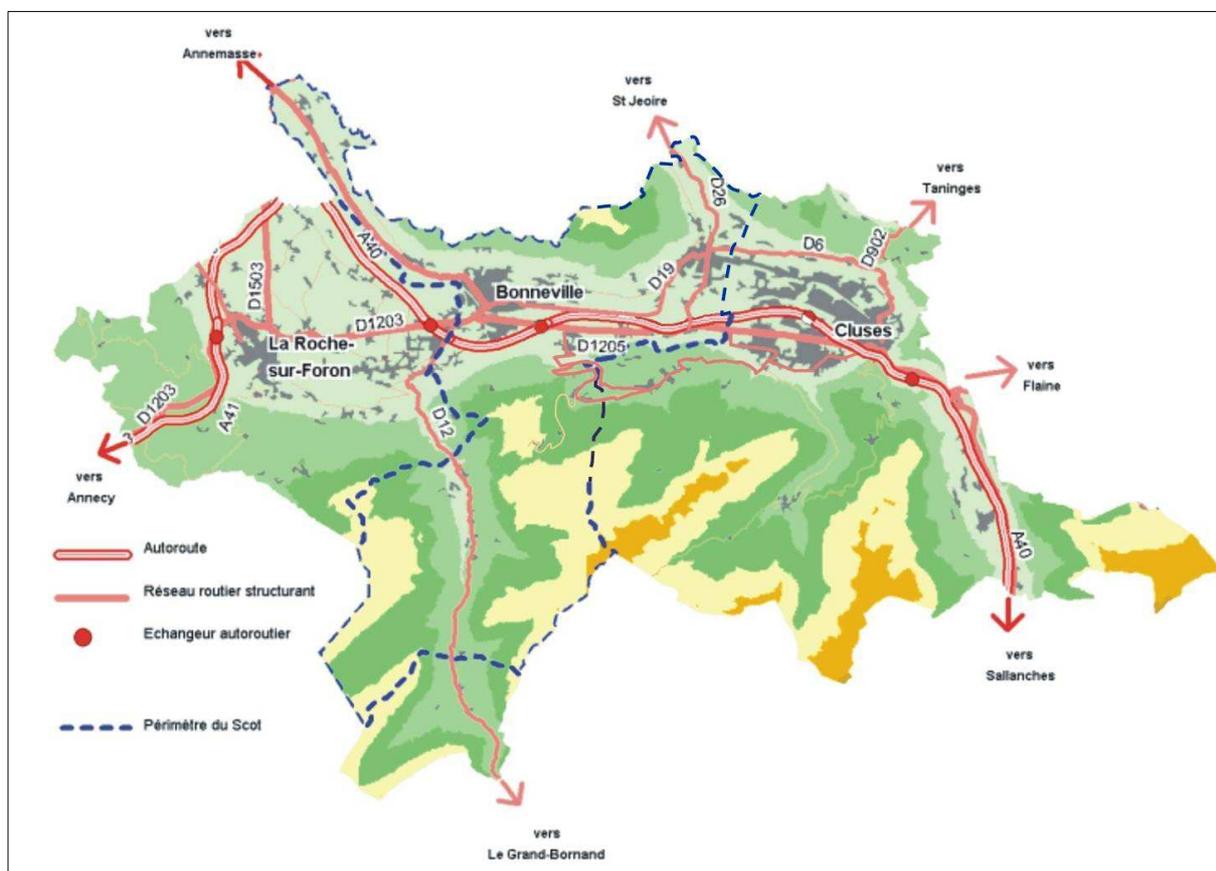


FIGURE 28 - LES VOIES STRUCTURANTES DE LA MOYENNE VALLÉE DE L'ARVE

Sources : DDT 74

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS



#### TRAFICS ROUTIERS

L'A40 et les RD 1203 et 1205 sont les plus fréquentées. Globalement, le trafic est en hausse, mais nettement plus sur l'auto-route que sur les RD 1203 et 1205. Le trafic poids lourds représente entre 6 à 8 % du trafic.

Le trafic de la **RD 19** est également notable. Ces données traduisent le rôle important de cette voirie, recalibrée en 2009, comme voie d'accès à Bonneville en rive droite de l'Arve.

Compte-tenu de son positionnement géographique, la fréquentation de la **R.D. 12**, est en moyenne annuelle moindre. Néanmoins, le trafic moyen est en nette augmentation (+ 50 %). En outre, les trafics de pointe peuvent monter à près de 13 000 véhicules par jour en saison d'hiver, reflétant un rôle fort d'accès vers les stations des Aravis.

La **R.D. 26**, tant entre Marignier et Saint-Jeoire, qu'entre Marignier et Vougy,

compte plus de 6 000 véhicules par jour en moyenne annuelle.

La **R.D. 6** entre Marignier et Chatillon sur Cluses compte de l'ordre de 3300 véhicules par jour en moyenne annuelle.

Enfin, la **R.D. 186**, qui permet la desserte de Brison depuis la RD 1205 et un des deux accès au Mont Saxonnex (*Tableau 56, page 108*).

Le réseau des R.D. sur le territoire est complété par les :

- **R.D. 6** : dans sa traversée d'Ayze.
- **R.D. 27** : desserte des secteurs de Pontchy et Dessy sur Bonneville.
- **R.D. 286** : prolongement de la R.D. 186 permettant le lien avec la commune de Mont Saxonnex.
- **R.D. 186A** : prolongement de la R.D. 186 permettant l'accès au plateau de Solaison.
- **R.D. 26** : liaison entre Marignier et la RD 1205 en partie Est de Vougy.
- **R.D. 20** : traverse partiellement le territoire de Contamine sur Arve, en faisant le lien entre les communes de Marcellaz et Saint-Jean-de-Tholome.

Enfin, les voiries intercommunales (environ 180 km) complètent la desserte fine du territoire. La CCFG a repris la compétence de la gestion et création des anciennes « voies communales », sauf pour les chemins non revêtus, à l'exception du chemin traversant le plateau des Glières.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

#### PROBLEMATIQUES RECENSEES

##### LE FONCTIONNEMENT DU FOND DE VALLÉE ET L'ACCESSIBILITÉ À BONNEVILLE

Une étude de « plan global de déplacement » a été menée en 2003 et 2004 à l'échelle de Bonneville et des communes voisines. Cette étude a confirmé que le problème de fonctionnement venait de la convergence des **RD 1203** (ex RN 203), **RD 1205** (ex RN 205) et **RD 19** au centre-ville de Bonneville (fort trafic automobile) et sur le Pont de l'Europe. Celui-ci, seul franchissement de l'Arve et point d'échange majeur avec le centre-ville de Bonneville, atteignait un seuil de saturation aux heures de pointes, générant des phénomènes de congestion pouvant atteindre de 30 minutes le matin à deux heures le soir. Par ailleurs, le fonctionnement des échanges entre la RD 12 et la RD 1203 à hauteur du

Pont du Borne a aussi été identifié comme peu fluide et peu sûr.



##### LE CARREFOUR ROUTIER DE FINDROL

Le nœud routier de Findrol est également à l'étude afin de fluidifier les échanges entre la RD 1205 et la RD 903b (puis RD298 et RD 120).

	TRAFIC JOURNALIER 2000*	TRAFIC JOURNALIER 2009*	EVOLUTION 2000/2009	% POIDS LOURDS 2009
A40 Ouest Bonneville	21 300	27 678	+ 29%	8,19 %
A40 Est Bonneville	16 600	24 729	+ 50 %	8,34 %
RD 1203	15 500	16 847	+ 9 %	5,89 %
RD 1205 Ouest Bonneville	7 500	7 551	+ 0,7 %	non connu
RD 1205 Est Bonneville	12 500	14 499	+ 16 %	7,58 %
RD 19 entre Bonneville et Marignier	8 000	9 680**	+ 21 %**	non connu
RD 26 entre Saint-Jeoire et Marignier	6 400	6 283	- 1,8 %	6,20 %
RD 26 entre Marignier et Vougy	non connu	6 090	-	-
RD 6 entre Marignier et Châtillon sur Cluses	3 300	3333	non connu	non connu
RD 12 entre Bonneville et Petit Bornand	3 400	5 204	+ 53 %	3,30 %
RD 12 à la Côte d'Hyot	1 800	2 155	+ 20 %	non connu
RD 186 entre Thuet et Brison	non connu	Environ 500	non connu	non connu

**TABEAU 56 - EVOLUTION DU TRAFIC ET PART DES POIDS LOURDS DURANT LA PÉRIODE 2000 À 2009, PAR TRONÇON DE VOIRIE**

Sources : DDE 74, CCFG et CG 74

\* Moyenne Journalière Annuelle. \*\* données 2007.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

Le plan global de déplacements a ensuite estimé l'incidence de différents aménagements et infrastructures d'ores et déjà prévus, à des échéances de temps différentes (Figure 30, page 110) :

- **MISE EN PLACE D'UN PONT AMONT SUR L'ARVE** afin de permettre la liaison entre la RD 1205 sur Bonneville et la RD 19 sur Ayze (ouvrage à présent en service). Ce pont a d'ores et déjà soulagé le Pont de l'Europe et le centre-ville de Bonneville pour les trajets entre les deux rives de l'Arve.
- **LA COMPLÉTUDE DU DEMI-ÉCHANGEUR EST** existant sur l'A40 (échéance 2010, voir carte page suivante), devant diminuer les flux traversant Bonneville (Figure 29, page 109).

En effet, il permet d'éviter d'emprunter l'axe RD 1203 / RD1205 pour les véhicules (VL / PL) :

- ✓ venant de l'Est de Bonneville et voulant prendre l'autoroute en direction d'Annecy ou Genève
- ✓ arrivant depuis l'Ouest par l'A40 et se rendant aux zones d'activités de Bonneville, de Vougy et d'Ayze
- ✓ Effectuant un trajet Est-Ouest au sein de l'agglomération et qui pourront utiliser l'autoroute comme voie de contournement de Bonneville

Il permet également l'accès aux stations de la vallée du Giffre et des Portes du Soleil par la RD19.

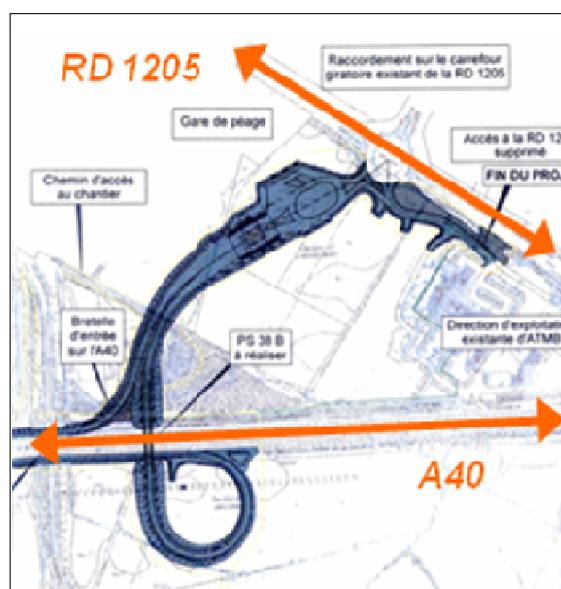


FIGURE 29 - PROJET RÉALISÉ: ZOOM SUR LE DEMI-ÉCHANGEUR

- **LA RÉALISATION D'UN « PONT GIRATOIRE » SUR LE BORNE** (prévu à court terme, voir carte page suivante) : il permettra de fluidifier le fonctionnement des échanges entre la RD 12 et la RD 1203.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

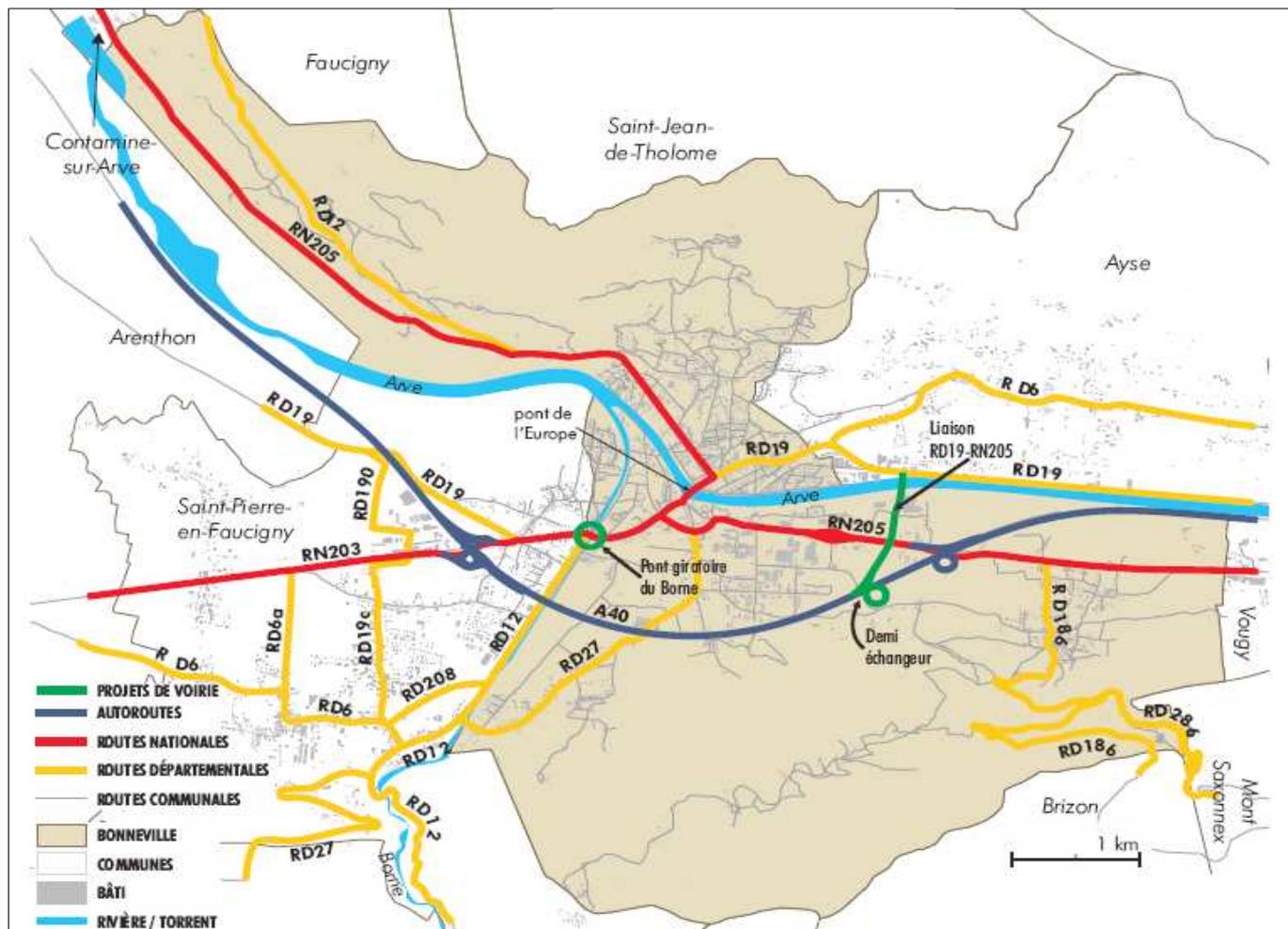


FIGURE 30 - LES PROJETS DE VOIRIE RÉALISÉS OU PRÉVUS À COURT TERME : LE PONT AMONT SUR L'ARVE, LE NOUVEAU DEMI ÉCHANGEUR SUR L'A40 ET LE PONT GIRATOIRE DU BORNE

Sources : Ville de Bonneville, • CETE Lyon 2003

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

Comme complément à ces infrastructures, afin de poursuivre l'allègement du trafic sur le Pont de l'Europe mais également le poids du trafic automobile au centre-ville de Bonneville, et permettre de donner plus de place aux autres modes de transports, le Plan Global de Déplacements a également recommandé :

- Le prolongement du quai du parquet et la jonction avec l'avenue de Genève,
- La création d'un nouveau pont sur l'Arve (« pont aval »).
- L'aménagement, en cohérence, de l'avenue Mendès France.

Tous ces projets ont été réalisés en 2009 et 2010 (Figure 31 ci-dessous, et Figure 32, page

112) ou en passe de l'être à court terme (2009).

L'ensemble des aménagements évoqués doivent permettre de résoudre les problèmes de congestion aux abords et au sein de Bonneville, ainsi qu'ouvrir la possibilité d'une véritable reconquête du centre-ville de Bonneville, au profit des déplacements « doux », et plus largement, au profit de la qualité de vie et de l'attractivité du centre. Dans cet objectif, la commune de Bonneville a lancé en 2010 différentes études en vue de la requalification de ces espaces publics, ainsi que du réaménagement du site de l'hôpital qui sera transféré en 2012 à Contamine sur Arve.



FIGURE 31 - LE PONT AVAL SUR L'ARVE ET SES PASSERELLES POUR LES MODES « DOUX », MIS EN SERVICE EN 2010

## III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

### 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

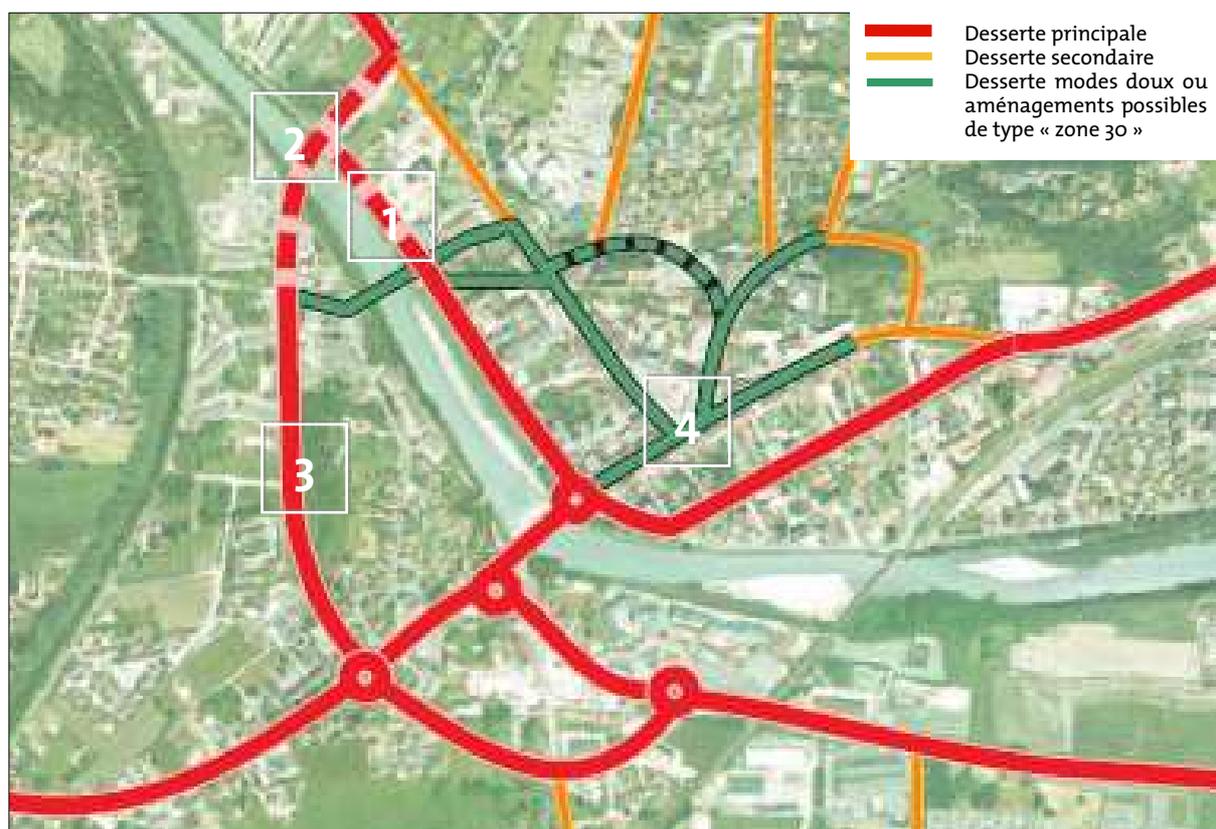


FIGURE 32 - PROJETS RÉALISÉS OU ENVISAGÉS À COURT TERME

1. Aménagement des quais d'Arve à Bonneville et jonction avec l'avenue de Genève (réalisé)
  2. Création d'un troisième pont sur l'Arve (pont aval), accompagné de deux passerelles pour les modes « doux » (réalisé)
  3. Requalification de l'Avenue Mendès France (réalisé)
  4. Aujourd'hui : l'opportunité d'une reconquête du centre de Bonneville au profit de la qualité de vie et des déplacements « doux ».
- Cartographie source CETE Lyon 2003

#### LA TRAVERSÉE DE MARIGNIER

Le Conseil Général porte le projet d'un **CONTOURNEMENT DE MARIGNIER ET THYEZ**, qui s'articulera avec la récente mise à trois voies de la R.D. 19 dans sa traversée d'Ayze (Figure 33, page 113). Ce projet vise à :

- Libérer le centre de Marignier de la majeure partie du trafic routier, s'élevant aujourd'hui à plus de 10 000 véhicules par jour. Ainsi, le projet permettra de transférer plus de 60 % des véhicules par jour des RD 19 et RD 26 vers le contournement.
- Dissocier les flux de transit et les flux internes à la commune,
- Rétablir des conditions de sécurité à hauteur du passage à niveau de Chez Millet et améliorer la sécurité dans l'agglomération de Marignier,
- Améliorer la qualité de vie des riverains : le contournement de Marignier permettra de diminuer de plus de 50 % le bruit au droit de la RD 19 en traversée de Marignier et de 10 à 50 % au droit de la RD 26.
- Améliorer la desserte des secteurs d'activités.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

#### LES AUTRES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

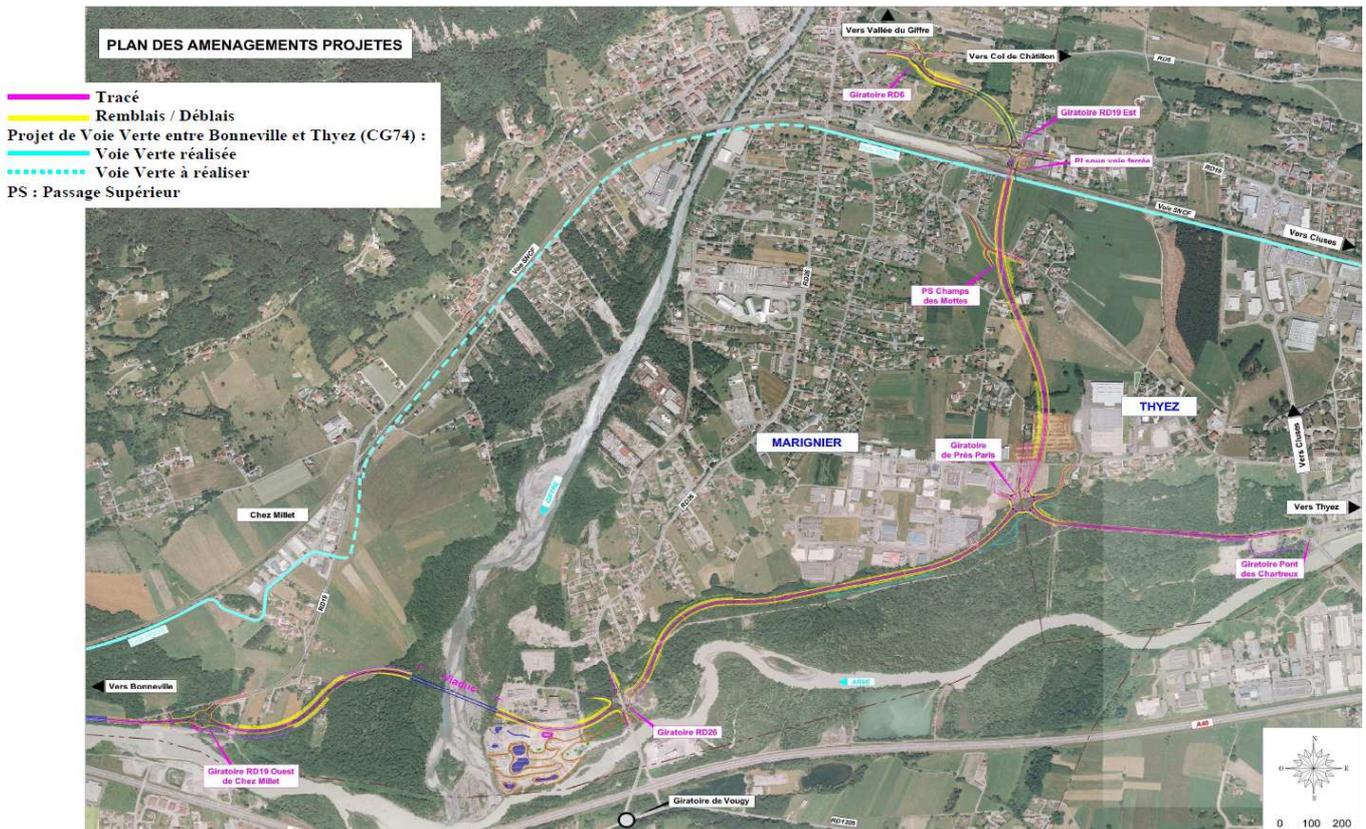
Par ailleurs, d'autres projets importants méritent d'être mentionnés :

- La réalisation d'un **CARREFOUR GIRATOIRE** entre la RD 12 et la RD 1205 est prévue à l'entrée de la Cote d'Hyot, sur Bonneville.
- **L'AMÉNAGEMENT DU NŒUD ROUTIER DE FINDROL** qui permettra notamment la **DESERTE DU FUTUR HÔPITAL** de Contamine fera en outre l'objet d'un aménagement spécifique des voiries (Figure 34, page 114).

- Dans le cadre du projet routier de contournement d'Annemasse et de désenclavement du Chablais, une nouvelle **VOIE DE LIAISON** est à l'étude entre l'A 40 et le carrefour des Chasseurs (Figure 35, page 114). Entre l'échangeur de Bonne et l'autoroute A. 40, trois variantes de tracé ont été retenues : **A**, **A BIS** et **B**. La variante A, réempruntant la RD 903 existante, concerne le secteur de Findrol sur Contamine-sur-Arve et Fillinges. A l'inverse, la variante A bis évite le secteur de Findrol. Enfin, la variante B retient un tracé beaucoup plus à l'Ouest.

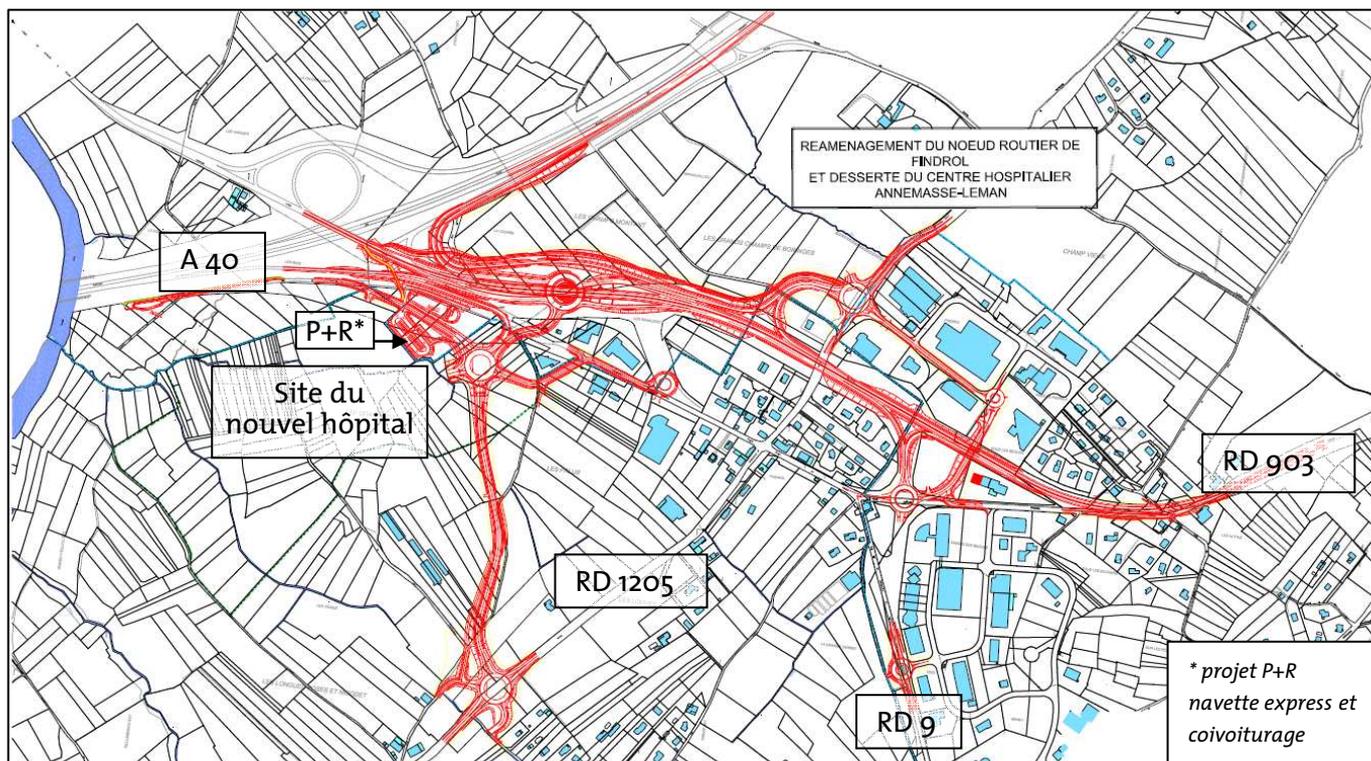
**FIGURE 33 - LES PROJETS DE VOIRIE : LE PROJET DÉVIATION DE MARIGNIER ET THYEZ**

Source : Conseil Général, dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, août 2009



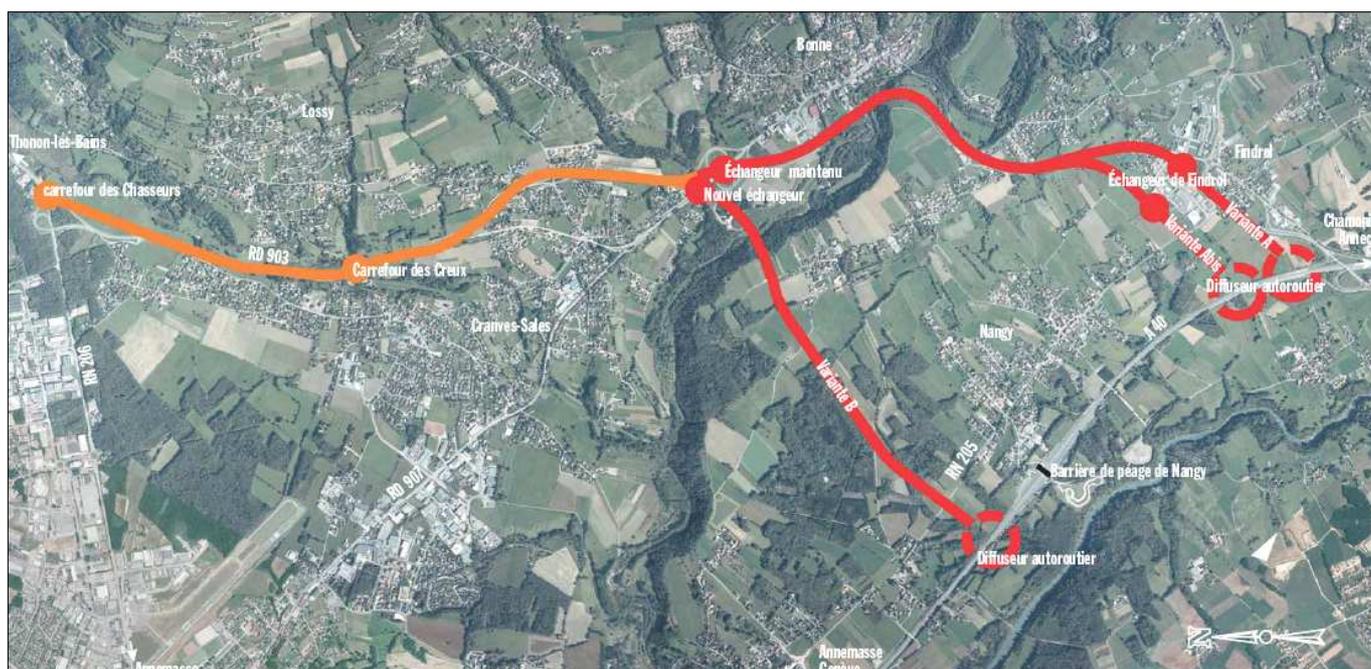
### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS



**FIGURE 34 – PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU NŒUD ROUTIER DE FINDROL ET DESSERTE DU CENTRE HOSPITALIER ANNEMASSE-LÉMAN**

Source : Conseil Général



**FIGURE 35 - NOUVELLE VOIE DE LIAISON À L'ÉTUDE ENTRE L'A40 ET LE CARREFOUR DES CHASSEURS**

Source : D.D.T. 74 : Extrait de la plaquette de concertation du projet de liaison

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

#### L'AMÉNAGEMENT DES DESSERTES ET DES TRAVERSÉES DES CENTRE-VILLAGES, HAMEAUX ET QUARTIERS RÉSIDENTIELS

L'aménagement des traversées des centre-villages et des hameaux est une problématique globalement traitée ou en passe de l'être. Ont été réalisés, est en cours ou est prévu à court ou moyen terme :

- La traverse de **CONTAMINE SUR ARVE** a d'ores et déjà été aménagée. Une partie des trottoirs a été réalisée à Findrol. L'aménagement du carrefour de la Poste, à l'entrée de la commune, est envisagé.
- **AYZE** : l'aménagement de la RD 6 est envisagé (étude préliminaire réalisée).
- **PETIT BORNAND** : une première d'aménagement de la traverse du chef-lieu a été réalisée. Une deuxième tranche est envisagée ;
- **VOUGY** : réalisation de trottoirs et suppression d'un accès dangereux sur la RD 1205 (« liaison rue Jacques Balma – rue du Stade ») ;
- **SUR BONNEVILLE**, l'aménagement des traversées des hameaux de Thuet, Pontchy et Dessy, a d'ores et déjà été réalisé. Le centre-ville fera l'objet d'un projet global à l'ouverture du nouveau pont aval.
- **A MARIGNIER** : les routes départementales qui traversent la commune ont déjà fait l'objet d'aménagements au profit de la sécurité ou de la vie locale. La réalisation du contournement de Marignier / Thyez permettra d'aller plus loin dans ce sens, et d'envisager une réorganisation des flux de circulations dans certains secteurs de la commune.

Des travaux sont régulièrement réalisés selon les besoins pour améliorer les traver-

sées des zones résidentielles et au sein des zones d'activités.

En outre, il existe à Brison une problématique d'amélioration de la desserte du secteur des Planes.

#### UNE PROBLÉMATIQUE D'ACCÈS AU PLATEAU DES GLIÈRES

A l'heure actuelle, la route d'accès au plateau des Glières depuis le Petit Bornand présente de gros problèmes de sécurité :

- Route « aérienne », à forte pente, démunie en majeure partie de glissières de sécurité ;
- Facteurs « neige et gel » se surajoutant l'hiver à cet état de fait ;
- Chutes de pierres très fréquentes.

Compte-tenu des caractéristiques de la route et du site, des travaux de sécurisation et d'élargissement seraient très difficiles et très onéreux. Ainsi, aujourd'hui, la route d'accès au plateau des Glières ne joue pas le rôle de « porte d'entrée » au site depuis la vallée de l'Arve et le bassin Genevois.

De fait, aujourd'hui, l'accès le plus fréquenté, et le seul pouvant accueillir des autocars, est l'accès par Thorens Glières. L'accès se fait majoritairement en voiture, ce qui génère, notamment l'hiver, des problèmes d'encombrement, de stationnement, de nuisances. Cela pose la question d'autres modalités d'accès au plateau, qui méritent d'être évaluées dans une préoccupation de développement durable. Les élus se penchent sur cette question dans le cadre du SCOT afin d'envisager d'autres modalités d'accès au site.

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

### LES TRANSPORTS EN COMMUN

#### LES LIGNES INTERURBAINES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Quatre lignes desservent le territoire (Figure 36 - Les lignes interurbaines du Conseil Général) :

- Ligne 072 La Roche / Bonneville / Cluses
- Ligne 101 Cluses / Bonneville / Annemasse
- Ligne 071 St-Jean-de-Sixt / Bonneville
- Ligne 103 Villard sur Bogève / Bonneville.

Des fréquences faibles et des horaires très liés aux échanges scolaires, ne permettent pas à cette offre de constituer une véritable alternative à la voiture.

Néanmoins, suite à la nouvelle délégation de service public de septembre 2007, le Conseil Général recherche une amélioration sensible des fréquences, des points de collecte, de la communication et de la signalisation.

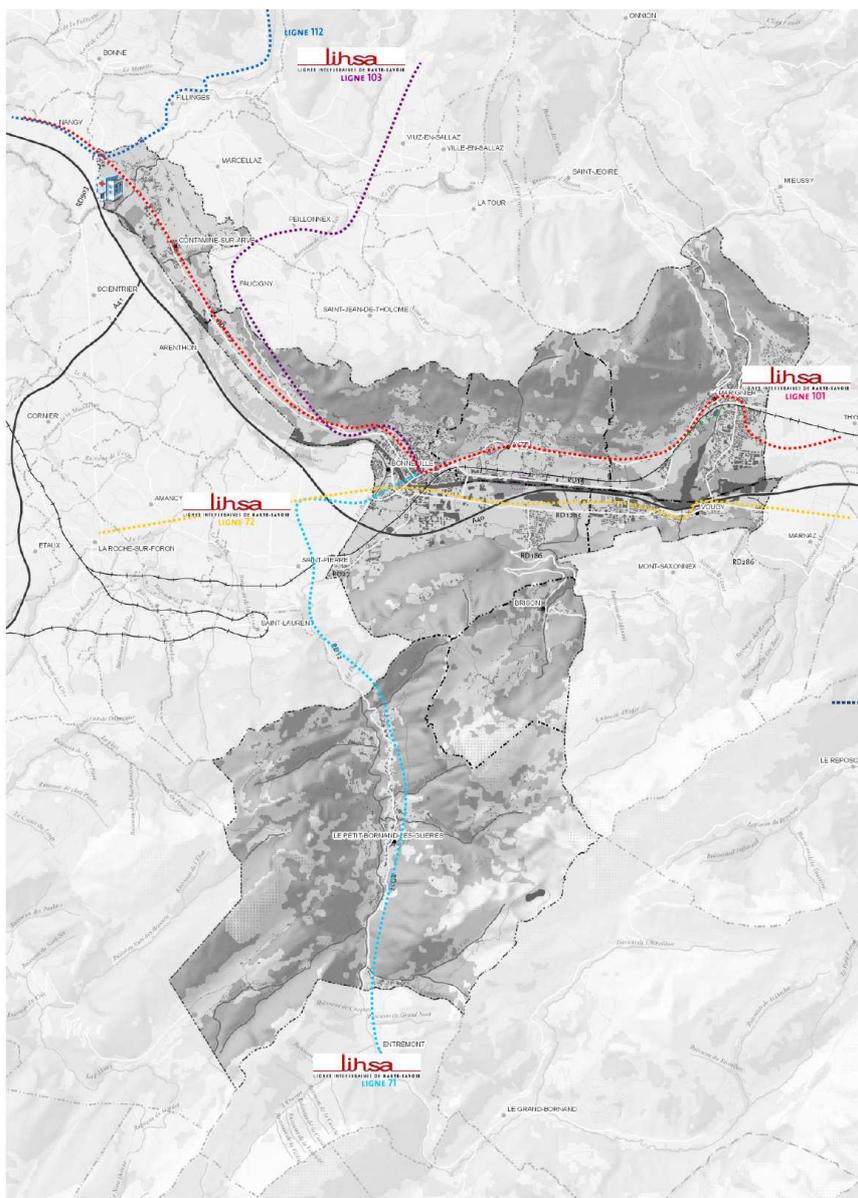


FIGURE 36 - LES LIGNES INTERURBAINES DU CONSEIL GÉNÉRAL AU 01.01.2010

Sources : Conseil Général ; cartographie CCFG

### III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

## 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

#### LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette compétence a été déléguée par le Conseil Général à une autorité organisatrice de niveau 2, le « Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire » (21 communes).

Selon l'analyse réalisée en 2004, l'offre est performante (Figure 37, page 117) car proche du terrain et des besoins élèves, utilisant des lignes régulières du Conseil Général ou de dessertes spéciales.

Une problématique cependant : la nécessité de parcourir de nombreux kilomètres pour assurer une desserte de quasi « porte à porte » se traduit par un coût de revient élevé du ramassage scolaire.

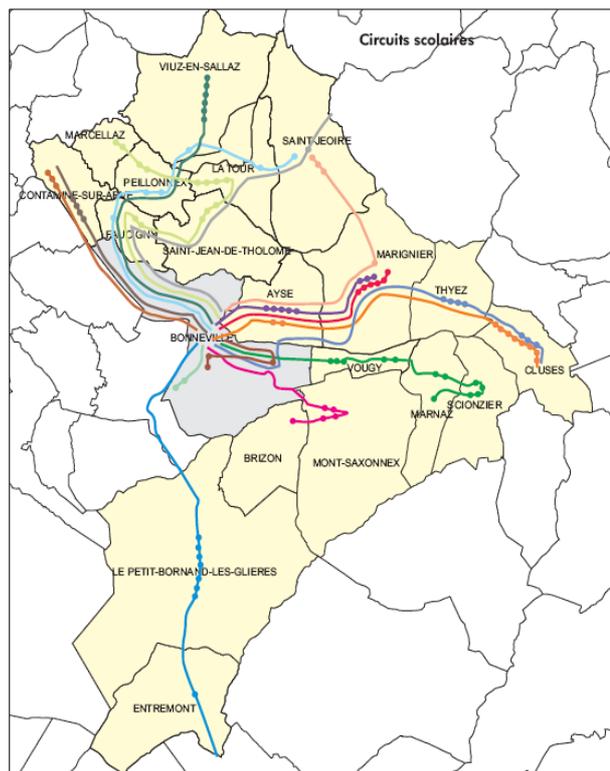


FIGURE 37 - LES CIRCUITS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Sources : CETE et le Syndicat des transports scolaires

#### LE TRANSPORT FERROVIAIRE

La CCFG compte deux gares en activité : **BONNEVILLE ET MARIGNIER. LA DESSERTE DE CES GARES A EVOLUÉ FAVORABLEMENT CES DERNIÈRES ANNÉES**, suite à la mise en place par la Région d'un « cadencement » sur la vallée de l'Arve, se traduisant par des horaires plus simples (départs « à la demi » depuis St Gervais), des cadences améliorées en heures de pointes et trois départs supplémentaires par jour. Pour autant, les temps de trajets resteront à court terme toujours importants vers Genève (53 mn au minimum).



FIGURE 38 - LE RÉSEAU FERROVIAIRE ACTUEL

Source : RFF

## III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

### 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

**D'AUTRES PROJETS SONT À L'ÉTUDE**, comme la modernisation et l'automatisation de la ligne Annemasse / St-Gervais, dans la perspective d'une connexion avec le projet de liaison Cornavin / Eaux-Vives / Annemasse (CEVA). A terme, ces projets pourraient permettre d'augmenter les cadences de desserte de Bonneville par le train. Ils s'inscrivent dans un ensemble de réflexions en cours sur le renforcement de l'offre ferroviaire sur le Nord de la Haute-Savoie (en lien avec le projet CEVA), afin de rendre les temps de parcours et les fréquences plus compétitifs et attractifs vis-à-vis d'un parcours en voiture ("étude prospective des déplacements en Savoie et Haute-Savoie", Région Rhône-Alpes).

**LES GARES DE BONNEVILLE ET MARIGNIER REPRÉSENTENT DONC UN POTENTIEL INTERESSANT POUR LES TRANSPORTS PUBLICS**, notamment dans une logique d'intermodalité. La CCFG s'inscrit d'ailleurs dans ce sens par ses démarches d'acquisition foncière aux abords de la gare de Bonneville, de manière à pouvoir réaménager le site et réaliser à terme un pôle d'interface multimodale. En outre, dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, des études sont en cours sur **LA VALORISATION POSSIBLE DE L'URBANISATION AUTOUR DES DEUX GARES.**



#### LES TRANSPORTS URBAINS

Le « plan global de déplacements », réalisé en 2004, préconisait la mise en place d'un réseau de transports en commun sur Bonneville et environ. En conséquence, la CCFG a développé un projet de transport à la demande, à usage de desserte locale intérieure à la CCFG ; en concertation avec le Conseil Général, AOT (*Figure 39, page 119 et Figure 40, page 119*).

Ce projet de transport à la demande envisageait la desserte de toutes les communes de la CCFG sur des points d'arrêts fixes, sur des itinéraires définis au cas par cas selon le besoin (desserte « zonale »). Il envisageait également la mise d'un itinéraire sur deux lignes (« ligne virtuelle »), présentant un potentiel plus important : Bonneville / Contamine, Bonneville / Vougy.

Plus récemment, les Communauté de Communes de Faucigny-Glières, du Pays Rochois, d'Arve et Salève et des 4 Rivières ont décidé d'engager une réflexion en vue de développer ensemble une offre de transports publics de proximité, cohérente à l'échelle de leur territoire et en connexion avec les territoires voisins (agglomération d'Annemasse, par exemple).

Cette réflexion vise la mise en place :

- d'un transport urbain dans les villes centres (avec desserte des pôles d'emplois, des ZAE, des grands équipements, et rabattements sur les pôles gares et les P+R),
- de transports réguliers interurbains communautaires,
- de transports à la demande pour la desserte des hameaux et saisonniers pour les sites touristiques.

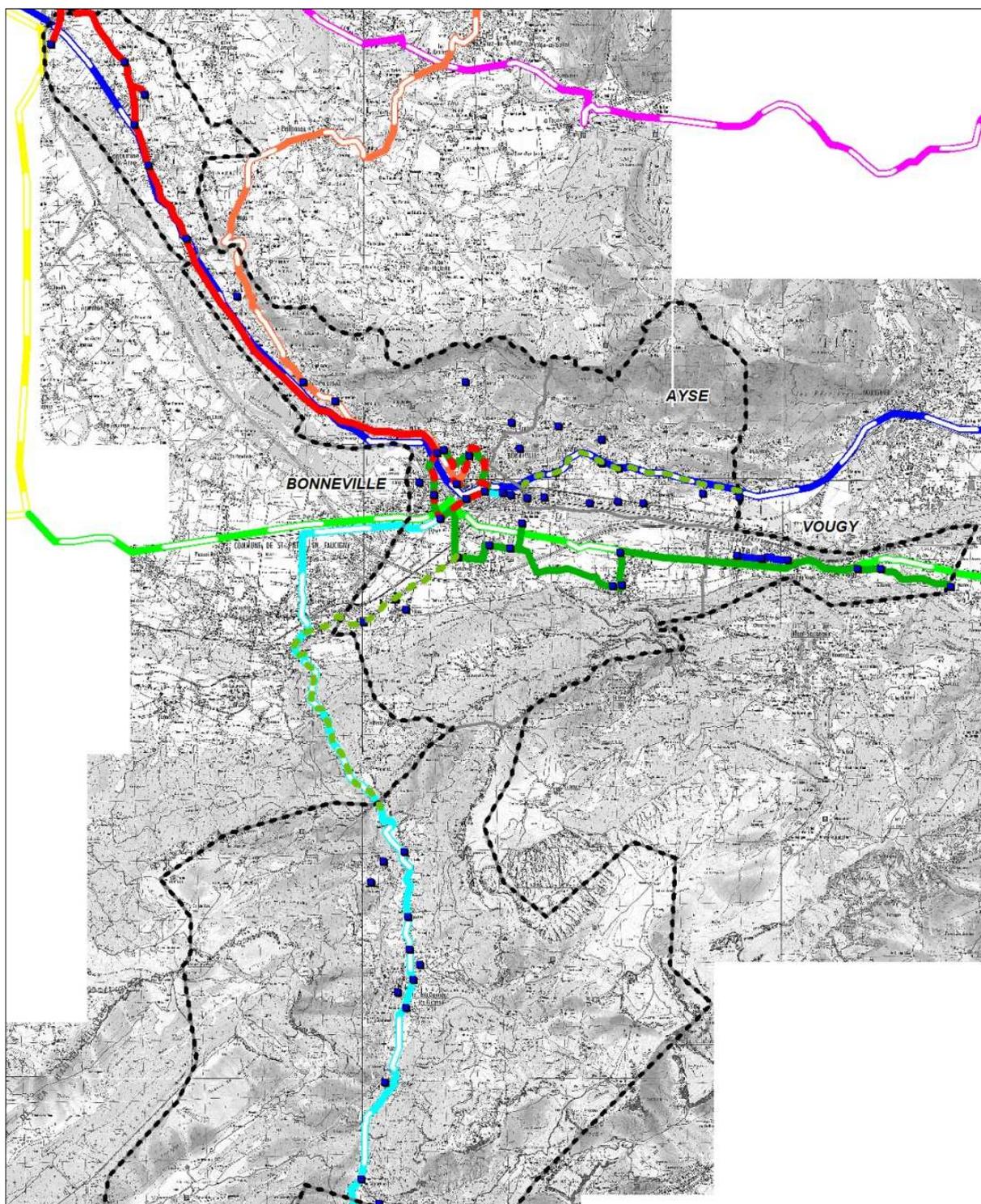


FIGURE 39 - SUPERPOSITION DU PROJET DE TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA CCFG 2007 AVEC LES LIGNES DE CARS RÉGULIÈRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

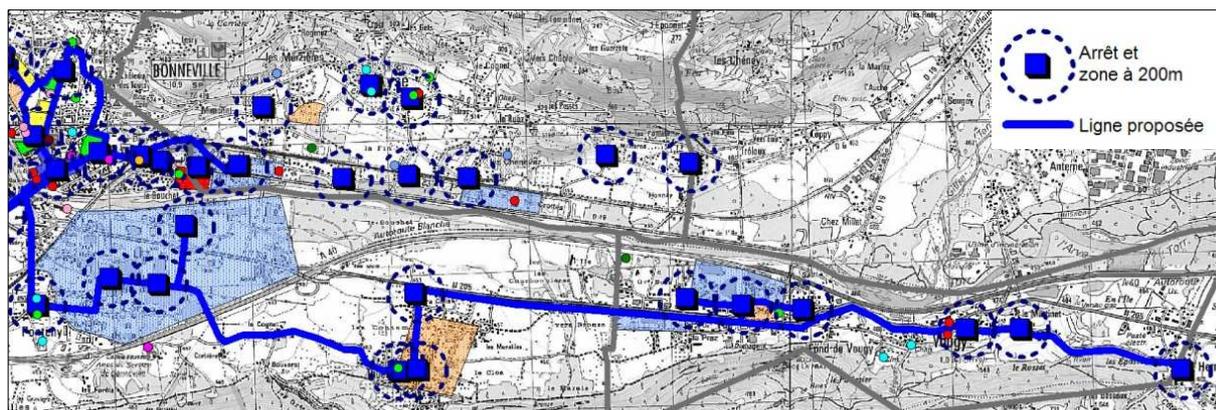


FIGURE 40 – PROJET DE TAD CCFG 2007 : LIGNE ET ARRÊT DE TRANSPORT URBAIN ENVISAGÉ SUR BONNEVILLE, VOUGY ET AYSE

## III - ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET COLLECTIFS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

### 2 LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

#### LES AUTRES PROJETS ET REFLEXIONS EN COURS

L'Etude « Déplacements sur le périmètre du CDRA du Faucigny » réalisée entre 2008 et 2009 à l'échelle de la moyenne vallée de l'Arve a élaboré un diagnostic d'une part de l'offre de transports existante, et d'autre part de la demande exprimée, notamment pour les échanges interurbains de vallée de l'Arve.

Elle souligne l'organisation de la vallée en plusieurs bassins de vie, dont un autour de Bonneville.

Parallèlement, le Conseil Général, autorité organisatrice des transports interurbains de la Haute-Savoie, mène une réflexion visant à préparer la desserte en transports en commun du futur hôpital intercommunal à Contamine sur Arve.

#### LE STATIONNEMENT

La ville de Bonneville envisage une réorganisation du stationnement en centre-ville, visant à concilier l'accessibilité de celui-ci et une amélioration de la qualité des espaces publics. La réflexion porte par exemple sur la réalisation de stationnement longue durée en périphérie immédiate du centre, ou encore sur la réalisation de stationnement souterrain.

Par ailleurs, les réflexions en cours sur la réalisation d'un pôle d'interface multimodale à la gare de Bonneville intègrent les questions de stationnement.

En outre, un projet de parking relais / covoiturage est en cours d'achèvement dans la zone des Bordets 2, en lien avec la navette express (car) à destination de Genève par l'autoroute. Dans le cadre des réflexions en cours en matière de transports en commun, il est envisagé de le relier avec la gare de Bonneville.

Le même type de parking relais / covoiturage est également envisagé dans le secteur de Findrol, sur des délaissés des pro-

jets d'aménagements routiers liés à la desserte du nouvel hôpital (*Figure 34, p. 114*).

#### LES MODES DE DEPLACEMENT « DOUX »

Au sein des tissus urbains ou en liaison entre eux, le développement des déplacements doux rejoint les problématiques exprimées précédemment en ce qui concerne le réseau voirie :

- Reconquête et requalification du centre de Bonneville pour les piétons et les vélos ;
- confortement des liaisons entre les différents secteurs des communes et de la CCFG ;
- traitement des traverses des infrastructures au sein des cœurs de communes, de hameaux ou dans les quartiers résidentiels ;
- résorption des points noirs identifiés ponctuellement.

Cependant, la question des « modes doux » s'exprime également en termes de loisirs, sportifs et touristiques. Deux projets sont en cours sur ce thème : « voie verte » (cycles) entre Annemasse et Saint-Gervais, portée par le Conseil Général, et le cheminement Léman Mont Blanc (piétons, V.T.T., etc.) porté par le SM3A.

Le P.D.I.P.R. identifie également des itinéraires sur la CCFG (*Figure 41, page 121*) qui devront être pris en compte. Enfin, les modalités de cheminements et de découverte du plateau des Glières pourraient faire l'objet d'une réflexion en vue d'une optimisation.



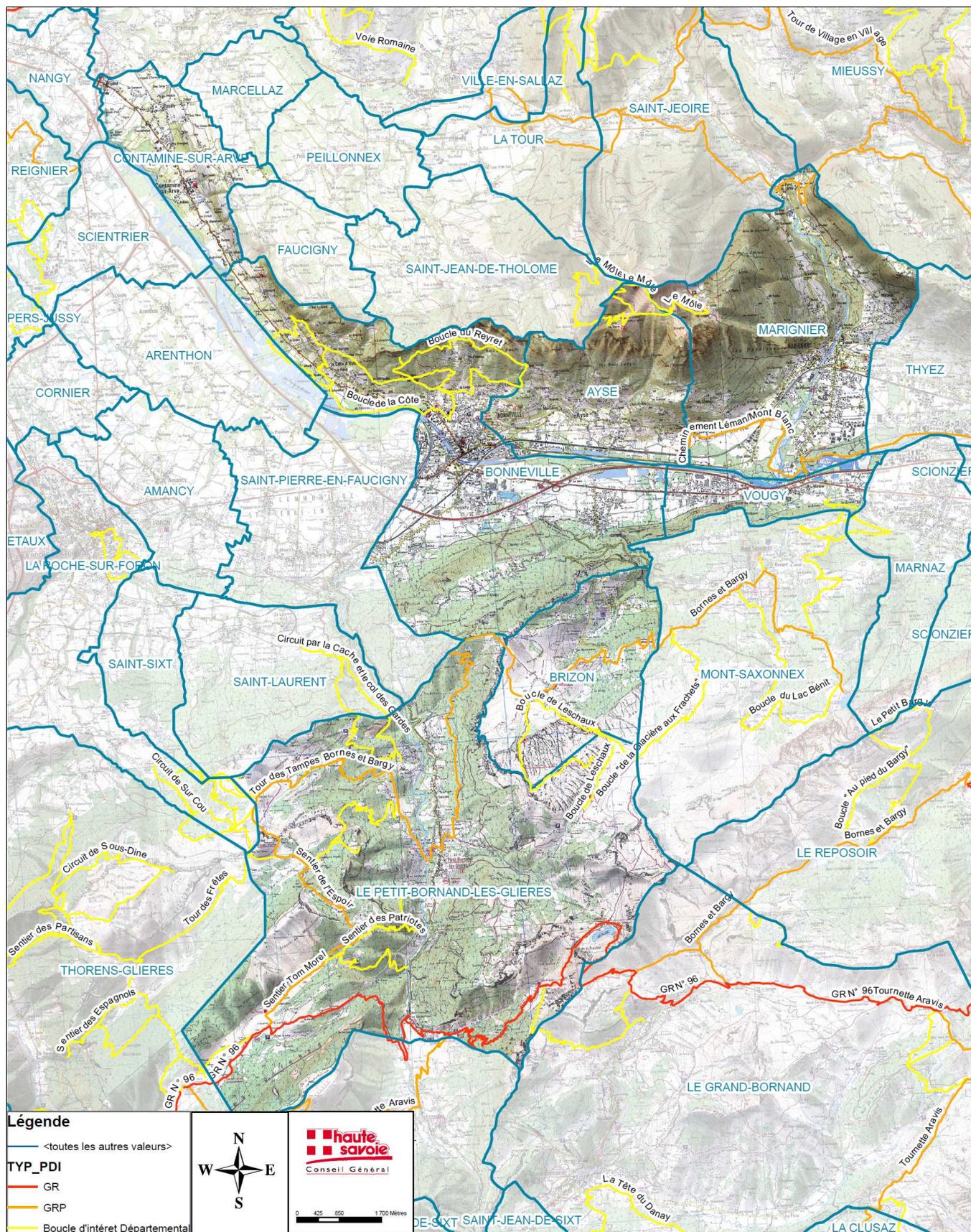


FIGURE 41 - ITINÉRAIRES IDENTIFIÉS PAR LE P.D.I.P.R. AU SEIN DE LA CCFG

### III - TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS : SYNTHÈSE ET ENJEUX

**A HORIZON DE 10 OU 15 ANS, LE NOMBRE DE DÉPLACEMENTS JOURNALIERS SUR LA C.C.F.G. VA CERTAINEMENT AUGMENTER**, du fait :

- Des rythmes de **CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE** observés,
- Du **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** souhaité,
- De l'**INFLUENCE** grandissante de la Suisse,
- De la réalisation du **NOUVEL HÔPITAL** à Contamine,
- De l'évolution des **MODES DE VIE** (ex : augmentation des déplacements liés aux loisirs).

**A L'ÉCHELLE DU SCOT, LES LEVIERS D' ACTIONS PEUVENT ÊTRE LES SUIVANTS :**

- Recherche d'un **ÉQUILIBRE ENTRE URBANISATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE** : Inscription du développement urbain en adéquation avec la hiérarchie du réseau de voirie, de manière à ne pas générer du trafic sur des voies qui ne seraient pas adaptées, à sécuriser les accès et à favoriser le maillage du réseau
- **LIMITATION DE LA LONGUEUR DES TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL**, en **FAVORISANT UN ÉQUILIBRE ENTRE LES LOGEMENTS ET L'EMPLOI**.
- Création d'un **CADRE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS OU COMPLÉMENTAIRES À LA VOITURE** : transports en commun, modes doux...

Aujourd'hui, il apparaît que les principaux problèmes liés à la circulation automobile sur le territoire ont été **TRAITÉS**, ou sont en passe de l'être.

Néanmoins, il convient pour le futur d'essayer d'**ÉVITER L'ACCROISSEMENT DU TRAFIC AUTOMOBILE** de manière à ne pas créer de nouveaux problèmes de fonctionnement ou de sécurité, et ne pas engendrer un impact environnemental trop fort (bruit, pollution, réchauffement climatique).

Pour cela il conviendrait de :

- **LIMITER LA DISPERSION DE L'URBANISATION** et privilégier l'urbanisation des zones dont la desserte est potentiellement possible par les transports en commun.
- **RENFORCER LE RÔLE** des gares de Bonneville et Marignier.
- Envisager la mise en place **D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT COLLECTIF**, lorsque c'est possible. A ce propos, l'évaluation d'une desserte du plateau des Glières par système téléporté mérite d'être engagée.